

LA PREMIERE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTBRISON

DE 1803 A 1863

Création sur le papier ? Dépôt de livres ? Service pour les érudits ?

Quand sont nées les premières bibliothèques publiques ? La première intuition consisterait à les lier à l'avènement de l'instruction obligatoire et des lois Ferry de 1881-1882. Mais, vers 1850, 40 à 50 % des enfants étaient déjà scolarisés dans le département grâce à la loi Guizot de 1833 qui obligeait les communes à entretenir une école primaire. En fait, la création des bibliothèques municipales découle des projets de la Révolution de répandre l'instruction pour tous. Ils visaient à promouvoir les bibliothèques et le livre comme instruments de l'accès généralisé au savoir et à l'égalité. En 1790, moins de 30 % des adultes dans notre région savaient signer leur nom ! Comme ailleurs, le devis de la bibliothèque de district (11 février 1795), qui devait prendre place sur les "ruines" de l'ancienne chapelle des Oratoriens, ne put être pris en compte pour des raisons financières. Le local prévu allait devenir la salle du conseil général jusqu'en 1856. A la suite d'une décision du Premier Consul, l'Etat se désengagea en 1803 et mit le 8 pluviôse an XI (29 janvier 1803) *"les bibliothèques à la disposition et sous la surveillance des municipalités"*. La seule bibliothèque "publique" existant dans le département était celle de l'Ecole centrale de Roanne qui avait servi de 1796 à 1803 beaucoup plus les professeurs et leurs élèves que les citoyens, d'ailleurs bien rares, dissuadés en hiver de consulter les ouvrages par une température glaciale.

Les livres et les locaux

Le décret de 1803 ne reçut une application... apparente dans la Loire que lorsque les bibliothèques trouvèrent un cadre d'accueil, en l'occurrence un collège pour abriter leur contenu. C'est le cas pour les quatre bibliothèques municipales du département : celle de Saint-Etienne prend place en 1807 dans l'ancien collège des Minimes de la ville comme celle de Saint-Chamond en 1812 ; celle de Roanne demeura en 1804 dans l'ancien collège des Jésuites et l'ex-Ecole centrale (lycée actuel Jean Le Puy). A Montbrison, les livres ont été transportés dès l'an X (1801 ou 1802) des *"bâtiments de l'administration centrale du département"* (sous-préfecture actuelle) dans ceux du couvent des Ursulines (collège Victor-de-Laprade)¹. Il s'agit d'*"une collection de livres provenant de diverses communautés religieuses et de la Ville et formant en majeure partie des ouvrages incomplets de vieilles éditions, concernant la Théologie, le genre ascétique² et la controverse du dernier siècle..."* L'urgence de grandes réparations et améliorations pour loger le préfet et ses bureaux a été la cause de cette *"translation"*.

Un retour en arrière s'impose. La Révolution a amassé 10 à 15 millions de volumes en saisissant entre 1790 et 1795 les bibliothèques des couvents, des sociétés savantes, des condamnés, des émigrés. A Montbrison, ville de collège, d'ordres religieux et de notables, les confiscations ne nous sont pas toutes connues : 5 000 volumes chez les prêtres de l'Oratoire, 400 chez les Capucins et les autres. Il faut y adjoindre légalement tous les livres aliénés dans le district, ceux des bibliothèques privées, des bibliothèques conventuelles - ouvrages des Oratoriens de Notre-Dame-de-Grâces à Chambles dont le transfert a été ordonné par un arrêté du 16 mai 1797, les 1 400 volumes des Capucins de Saint-Bonnet-le-Château convoyés par le voiturier Pierre Jacob en mars 1791. Le plus souvent, ces livres ont été entassés dans des lieux non

¹ Lettre de la mairie de Montbrison au préfet le 19 mai 1821.

² "Les Ascetici" comprennent des livres de dévotion, morale, méditation et perfectionnement chrétiens.

aménagés, appelés "dépôts littéraires" et laissés dans l'incurie la plus totale. Ainsi, l'église Saint-Pierre de Montbrison a servi de dépôt littéraire. Le 1^{er} germinal an VIII (22 mars 1800), des membres du jury d'instruction publique de l'Ecole centrale de Roanne et un représentant de l'administration du département, Baleyguier, vont prélever, comme la loi les y autorise, une centaine de volumes. Ils trouveront "*la porte et la croisée du dépôt ouvertes, et quantité de livres épars çà et là, tant sur des rayons que sur le carrelage*"³.

Finalement, cette masse de livres paraissait plus à l'abri dans le nouveau collège de Montbrison, lorsque celui-ci ouvrit le 20 avril 1808 en application du décret impérial pris à Friedland le 15 juin précédent et s'installa dans l'ancien couvent des Ursulines. La bibliothèque semble en de bonnes mains. Le premier principal nommé, Louis-François Jauffret n'a-t-il pas écrit de nombreux ouvrages pour les enfants : *Courrier des enfants, Gustave et Adolphe, Théâtre d'éducation, Géographie dramatique* ? Les principaux vont se succéder : Jauffret ira diriger en 1813 le collège de Saint-Etienne ; le collège de Montbrison fermera une première fois de 1815 à 1818 à cause de travaux et surtout du manque d'élèves ; à la rentrée 1821, il ne rouvrira pas ses portes, faute d'un effectif suffisant (15 élèves en 1820-1821).

Cette désaffection du public n'a d'égal que l'indifférence des "chefs d'instruction publique" pour les ouvrages de la bibliothèque municipale. L'état sommaire des livres de la bibliothèque de la ville de Montbrison, signé par le maire le 26 juin 1818, ne laisse aucun doute : "*Les livres composant le présent dépôt sont, pour la majeure partie, des ouvrages d'anciennes éditions, dépareillés et endommagés par la vétusté et l'incurie, à laquelle ils ont été abandonnés depuis les premières années de la Révolution.*" Il est donc logique que le nombre d'ouvrages "conservée ne dépasse pas 6 400 dont 50 % d'ouvrages religieux. On ne relève que quatre ouvrages de poésie et de théâtre, treize volumes de mathématiques, géométrie et chimie, alors que la seule bibliothèque privée des de Boubée, à Feurs, contenait plus de titres dans ces diverses matières. Une catégorie qui n'a pas subi trop de dispersions est celle des "Controverses sur les hérésies, le jansénisme et la bulle *Unigenitus*" : 685 livres. Mais le bilan est net : les pertes, quantitativement et qualitativement, sont importantes. Les prélèvements, les échanges, les ventes n'expliquent pas entièrement cette réduction du patrimoine. Comme le dit Galley, le grand bibliothécaire de Saint-Etienne, il faut en rechercher la cause, un peu dans les tragiques épreuves des temps qui suivirent (les confiscations)... *dans les dédains des gens prétendus instruits, dans les coupables indifférences des administrateurs du premier tiers du XIX^e siècle et dans la trop grande affection que portèrent certains amateurs du même temps, aux collections publiques peu surveillées.*"⁴

Les bibliothécaires

Que faisait durant ce temps la municipalité car c'est bien l'histoire de la bibliothèque municipale de Montbrison que nous retraçons et non celle d'une bibliothèque d'établissement ? Elle a chargé le 31 août 1813 un conseiller municipal, Mougins, également membre du conseil d'administration du collège, des tâches de bibliothécaire... sans indemnité. Arrivera-t-il à mettre en ordre le dépôt, avec l'appoint d'un auxiliaire "*pour le placement des livres*" ? Le rangement et l'inventaire avancent lentement puisqu'en 1818 "*le catalogue détaillé par nature d'ouvrages est à peu près avancé au tiers*", selon le maire Dumoncel. Les autorités municipales invoquent plusieurs excuses : les invasions de 1813 à 1815, la fermeture provisoire du collège et surtout la mauvaise volonté "*des chefs d'instruction publique ayant eu en leur pouvoir les clefs, la*

³ Archives départementales de la Loire, série T 693. L'église Saint-Pierre sera rendue au culte en 1803.

⁴ Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, 1903-1905, tome 1, p. 243.

manutention, l'arrangement et la disposition de ce dépôt de livres dont aucun n'a rendu compte, ni fourni inventaire ... " Les relations de Mougin et de la municipalité se détérioreront surtout avec les principaux, surtout les derniers. Ce qui devait arriver, une revendication des fonds par les responsables de la structure à laquelle ils étaient rattachés, ne manqua pas de se produire. En 1820, le principal Moret soutient que *"la bibliothèque appartient au collège plutôt qu'à la ville"*.

Le catalogue, demandé par le ministre de l'intérieur dans une circulaire du 19 novembre 1812, ne sera jamais présenté à l'époque, même si en décembre 1821 Mougin confirme encore au maire qu'il *"continue sans relâche le travail qui lui est confié ..."* Le nouveau maire, Monsieur de Meauy, estime que *"ce travail aurait dû être parachevé il y a longtemps"* et n'a pas de scrupule à présenter au ministre, le 4 janvier 1822, trois candidats pour le poste :

- M. Charles Barthélémy de Faubert, aumônier des prisons ; -
- M. Laurent Chavassieu, propriétaire et membre du foyer municipal
- M. Jean-Joseph Barou, vicaire de la paroisse Saint-Pierre, natif de Chalmazel et frère du curé de la même paroisse.

Mais la fermeture du collège rendra cette proposition inutile.

Les livres sont-ils alors toujours aussi mal conservés ? Le 30 novembre 1820, le maire écrit au préfet que *"le peu de livres possédés par l'établissement ne vaut pas la peine quels soient confiés à des soins particuliers dans cet état. L'appartement qui renferme les livres sans ordre est fermé."* Le principal, Monsieur Moret, en possède la clé et en assume seul la surveillance *"pour que les livres ne soient pas livrés à un dépérissement total"*. Le collège fermé, leur dégradation ne peut que s'accroître. En mai 1821, la mairie demande au préfet l'autorisation *"de vendre au poids pour les épiciers tous les ouvrages dépareillés, salis, déchirés, qui ici ne peuvent avoir aucune valeur dans le commerce de la librairie"*⁵. Cette demande est renouvelée en janvier 1822 par Monsieur de Meaux qui est aussi pessimiste sur l'avenir des livres : *"On trouverait difficilement un bibliothécaire qui voulût prendre la peine de donner des soins à la conservation d'objets aussi peu importants"*.

Le constat est un peu forcé sans doute. Certes, le retrait de l'Etat en 1803 avait placé les communes devant une tâche insurmontable : *"les confiscations avaient effacé les cartes des bibliothèques et porté un coup irrémédiable à la cohérence des fonds"* ⁶, les bibliothèques nouvelles ont été remodelées à la suite de multiples mouvements de livres, les dépôts littéraires ont eu à souffrir de vandalisme et la profession de bibliothécaire, en gestation, ne devait faire émergence qu'après 1850. De plus, la majorité des ouvrages était inadaptée aux besoins de la lecture publique. Mais dès 1815, le ministre de l'intérieur avait consenti des souscriptions au bénéfice des communes possédant une bibliothèque. Montbrison a reçu, du 6 mars 1815 au 23 septembre 1830, 83 ouvrages de caractère pratique (*Moyens d'empêcher la vigne de couler, Notice sur la culture du pin laricio, Recherches sur le mortier de M. Vican*), pédagogique (*Type d'une école élémentaire conduite d'après les méthodes d'enseignement mutuel...*). Parmi les ouvrages d'éducation, l'un retient l'attention : *Simon de Nantua*, ancêtre lointain du *Tour de France par deux enfants*, écrit en 1818 par Laurent-Pierre de Jussieu et acheté par le département pour ses 326 communes⁷. Comme les autres bibliothèques publiques de la Loire, celle de Montbrison ne

⁵ Ce système de vente avait été pratiqué dès 1797 pour les ouvrages de rebut, sous la condition d'un descriptif sommaire pour éviter la dilapidation d'ouvrages précieux.

⁶ Dominique Varry, "Les Défis du siècle", *Histoire des bibliothèques françaises*, Editions Promodis et Cercle de la Librairie, 1989, tome 111, p. 102.

⁷ Ce livre est introuvable dans les fonds anciens publics de la Loire. Des lecteurs de *Village de Forez* l'ont-ils eu en mains ? Son titre complet est *Simon de Nantua ou Le Marchand forain*. Il

s'est pas encore donné une identité. En mai 1821, l'adjoint au maire peut déclarer que le public n'a pu jouir & jusqu'à présent de cette bibliothèque puisqu'elle ne présente ni utilité, ni agrément'. Monsieur de Meaux, le maire, rétablit la logique des mots en parlant d'un "dépôt appelé improprement bibliothèque".

Les lecteurs

Cette crise d'identité durera encore vingt ans, jusque vers 1840. Quand exactement la bibliothèque fut transférée du couvent des Ursulines, devenu depuis 1824 petit séminaire, à l'hôtel de Ville ? Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France situe le changement de cadre vers 1841, la ville inscrit au budget de 1842 une somme de 400 F pour l'entretien de la bibliothèque et les premiers prêts sont antérieurs au 2 septembre 1839. Michel Bernard (1806-1864), dit Bernard l'aîné, imprimeur libraire à Montbrison, maire d'Ecotay-l'Olme, sera le premier bibliothécaire municipal, sans doute à temps très partiel. Le budget de 1842 lui alloue 400 F, soit 100 F de moins que l'agent de police. Il tiendra du 1^{er} juin 1844 au 30 avril 1863 un cahier des prêts ; il a glissé à l'intérieur quelques feuilles volantes portant les prêts à partir du 2 septembre 1839 et, en marge, une mention qui signale la tenue d'un calepin antérieur à cette date. Si l'on considère le commencement des dotations municipales et des achats réguliers d'ouvrages, la bibliothèque a dû entrer en fonctionnement réel en 1842.

Cette réalité nouvelle a-t-elle entraîné une plus forte fréquentation ? Voici un relevé partiel des ouvrages ou revues prêtés et des emprunteurs sous Michel Bernard

	1839	1840	1841	1842	1843	1844	1845	1846	1847
Prêts	5	10	8	14	28	31	25	9	21
Emprunteurs	3	6	3	5	10	15	15	5	11
	1848	1849	1850	1853	1854	1856	1860	1861	1862
Prêts	17	9	13	il	24	9	9	12	14
Emprunteurs	7	5	5	6	13	6	7	9	11

Sur 14 ans, de 1840 à 1853, la moyenne annuelle est de 17 prêts pour 8 emprunteurs. Au total, ce sont 77 personnes dont 5 femmes qui ont fréquenté la bibliothèque en 14 ans ou plutôt sorti ses ouvrages. Ce sont des chiffres très faibles par rapport à la bibliothèque de Saint-Etienne qui n'a pris son essor qu'en 1843 : 986 volumes y sont prêtés au troisième trimestre 1844 à 935 lecteurs. Les prêts de Montbrison sont des prêts extérieurs ; il faudrait ajouter toutes les consultations sur place pour connaître l'activité de la bibliothèque.

La bibliothèque municipale de Montbrison ne semble pas avoir reçu, comme celle de Saint-Etienne, de don important ; des dons isolés ont été faits par Madame Populus et La Tour-Varan. D'ailleurs, le premier catalogue imprimé, publié en 1860, ne contient que 14 % de titres du XIX^e siècle. Dans ce catalogue alphabétique, il est vrai abrégé⁸, 862 ouvrages imprimés sont cités sans prise en compte, semble-t-il, du fonds des Oratoriens de Montbrison dont Alain Collet a pu dernièrement "identifier avec certitude" 1 500 des 5 000 volumes. La politique d'achat, financée par le ministère de l'instruction publique ou le conseil général ou la mairie, va aller en s'amplifiant : en 1842, 16 achats ; autant en 1843 ; 66 en 1844. Ainsi acquis, *La Revue des deux mondes*, *Les*

relate les pérégrinations de Simon, colporteur, qui distribue à travers la France, outre sa marchandise, quantité d'anecdotes moralisantes.

⁸ Catalogue alphabétique de la bibliothèque de la Ville de Montbrison. Extrait abrégé des catalogues rédigés par M. le Bibliothécaire Conservateur des objets d'art de la Ville, Montbrison, Imprimerie de Conrot, 1860.

Statistiques de la France, Les d'Urfé, L'Artiste seront parmi les périodiques et les livres les plus empruntés⁹.

Qui emprunte ? Si l'on fait un classement par familles professionnelles, ce sont les fonctionnaires de la mairie, de la préfecture, du conseil général qui effectuent 40 % des prêts avec un emprunt marqué du *Moniteur*, journal officiel des actes du gouvernement :

Administration :	75 prêts	Justice :	13 prêts
Armée :	38 prêts	Clergé :	10 prêts
Police (un commissaire) :	20 prêts	Historiens :	22 prêts

Pour les historiens, il s'agit d'auteurs comme Anatole Barthélémy, spécialiste en numismatique, de Georges de Soultrait, spécialiste de la Bâtie d'Urfé, du vicaire Renon qui a écrit sur la Collégiale de Montbrison, de Chantelauze Fils (Jean-François Régis), historien du Forez. Individuellement, les emprunteurs les plus assidus ont été Monsieur de Quirielle (Xavier), Madame Populus, Monsieur Ballet, commissaire de police et surtout Monsieur Gontard, secrétaire de mairie, lecteur "encyclopédique" de revues administratives et artistiques, d'histoire, de littérature.

Qu'emprunte-t-on, livres et revues confondus ?

Histoire : 53 %	Religion :	7,5	Beaux-Arts : 3 %
Droit : 13 %	Lettres :	7 %	Géographie et voyages : 2 %
Sciences: 9 %	Economie politique :	6,5 %	

Parmi les livres, ce sont les ouvrages d'histoire régionale qui sortent le plus *L'Histoire du Forez* en deux volumes brochés écrits par le frère de Michel Bernard, Joseph-Auguste Bernard, correcteur à l'Imprimerie nationale, inspecteur de la librairie et de l'imprimerie, puis les ouvrages relatifs aux Urfé, y compris *L'Astrée*. *Le Grand Dictionnaire historique* de Moreri, d'intérêt national, a du succès. D'une manière générale, les ouvrages des auteurs locaux sont fortement demandés (21 % des prêts) : *L'Histoire des Ducs de Bourbon et du Comte de Forez* de Jean-Marie de La Mure, historiographe du Roy et dont Auguste Bernard retrouva les manuscrits, maintenant déposés à la Diana ; *le Recueil d'arrêts* de Logs Papon ; *L'Analyse des eaux minérales du Forez* par Richard de Laprade, le père de l'écrivain. Le seul auteur littéraire à avoir de l'audience est Chateaubriand.

Qui emprunte quoi ? *L'Histoire du Forez* et les ouvrages relatifs aux d'Urfé sont empruntés par le quart des lecteurs. Georges de Soultrait et Anatole Barthélémy lisent Moreri, Madame Populus pratique Chateaubriand, le commissaire Ballet les livres d'histoire, Monsieur de Quirielle des ouvrages d'économie politique, Octave de la Bastie lit *La Revue des deux mondes* et de l'histoire. D'autres notables comme les maires de Montbrison, Bouvier, de Meaux, Laguérienne, le maire de Marcoux, Monsieur de Compredon, ou bien le fils du maire Monsieur de la Noërie et Monsieur de La Plagne ne fréquentent qu'une ou deux fois la bibliothèque de 1839 à 1853 pour des prêts. Probablement, leurs bibliothèques personnelles les en dispensent, à la différence de Gontard l'aîné. Mais il n'y a pas pour autant un accueil marqué pour un lectorat des classes moyennes; seuls deux employés, l'un des postes, Monsieur Michel, l'autre de la préfecture, Monsieur Maisse, empruntent à la bibliothèque. Il n'y a pas non plus ouverture vers le public féminin. Les enseignants, à part trois ou quatre professeurs du petit séminaire, ne font pas de

⁹ *L'enregistrement des prêts de Livres ou Manuscrits faits par la Bibliothèque de Montbrison, le Livre d'Enregistrement des Ouvrages, Manuscrits livrés au Conservateur de la Bibliothèque de Montbrison* ouvert le 8 septembre 1842, *l'Abrégé alphabétique du Catalogue de la Bibliothèque de Montbrison* par M. Bernard aîné nous ont été communiqués par Madeleine Pegon, bibliothécaire de La Diana.

prêts à la bibliothèque. L'Ecole Normale ne fait qu'un seul emprunt, en 1843, de modèles de dessin. Après une vacance d'un an, la bibliothèque sera tenue à partir du 1^{er} avril 1864 par Louis-Paul Gras qui succède à son beau-père.

Le public accueilli était donc presque exclusivement celui des élites cultivées. Les concepts de "lecture publique", de "libre accès" et de "prêt à domicile" élargi ne s'imposeront pas, comme le constate Dominique Varry, avant le XX^e siècle, et avec quelles difficultés ! L'inaction du premier principal, Jauffret, lui-même écrivain, par rapport à l'organisation du dépôt de livres municipal, en porte témoignage. Il est évident que le XIX^e siècle a été absorbé, à Montbrison comme ailleurs, par les tâches de conservation et de classement des ouvrages au détriment de leur communication au public.

Gérard Aventurier

(Village de Forez n°59, juillet 1994)